

La transitologie en question: Apports et limites heuristiques d'une discipline

Transitology in question Heuristic contributions and limits of a discipline

Reçu le: 09/03/2023

Accepté le: 06/06/2023

Doria Yasmina BENTEBIBEL*
University of Algiers 3
bentebibel.doriayasmina@univ-alger3.dz

Résumé:

Le concept de transition démocratique a fait l'objet de recherches académiques intensives qui ont donné naissance à une sous-discipline de la science politique: La transitologie. Si la transitologie a eu des apports heuristiques considérables, certains de ses postulats sont néanmoins porteurs de confusion, de nuances et de non-dits philosophico-politiques. L'objectif de cet article est de tenter de soulever des questionnements, des pistes de réflexion et d'analyse autour de la transitologie, en mettant en exergue ses apports heuristiques mais surtout ses limites d'interprétation. La transitologie a en effet souvent présenté des modèles globalisants devant être appliqués à tout contexte, sans la moindre prise en compte des

Abstract:

The concept of democratic transition has been the subject of intensive academic research, giving rise to a sub-discipline of political science: Transitology. While Transitology has made significant heuristic contributions, some of its

particularités locales. Or, les expériences jusque-là cumulées ont démontré que la réussite de toute transition résulte de l'adaptation des moyens choisis au contexte propre à chaque situation et à l'unicité du terrain. La transition à la démocratie ne peut être appréhendée comme phénomène universel, susceptible d'obéir à des règles générales, mais plutôt un processus particulier inhérent à un contexte sociohistorique déterminé. L'enjeu majeur n'est donc pas de trouver la voie idéale pour construire une démocratie de type occidental, mais d'identifier, à partir des ressources existantes, les types de régimes qui peuvent émerger.

Mots-clés: transitologie; démocratisation; universalisme; spécificités internes.

* - Correspondent auteur.

assumptions are nonetheless laden with confusion, nuances, and many philosophical and political unsaid. The objective of this paper is to raise questions, explore avenues of reflection and analysis surrounding transitology, highlighting its heuristic contributions, but more

importantly, its limits of interpretation. Indeed, transitology has often presented globalizing models that were supposed to be applied to any context, without taking into account the local specificities. However, accumulated experiences have shown that the success of any transition relies on adapting the chosen means to the specific context of each situation and the uniqueness of the terrain. The transition to democracy cannot

be seen as a universal phenomenon that obeys general rules, but rather as a specific process inherent to a determined socio-historical context. Therefore, the major challenge is not to find the ideal path to build a Western-style democracy, but to identify, based on existing resources, the types of regimes that can emerge.

Keywords: *transitology; democratisation; universalism; internal specificities.*

Introduction:

Le concept de transition démocratique s'est répandu dans le langage courant et celui de la science politique à la fin des années 80. Il renvoie à différents types de processus de démocratisation: la « transition à la démocratie » qui fait référence au passage d'un régime autoritaire à un régime démocratique, ou aux différentes extensions et évolutions du champ de la démocratie dans le cadre de régimes démocratiques déjà en place. Évocateur d'une démocratie en mouvement, il est cependant porteur de confusion, de nuances et de non-dits philosophico-politiques qui devraient nous inciter à l'appréhender avec une certaine prudence.

L'objectif de cet article est de tenter de soulever des questionnements, des pistes de réflexion et d'analyse autour de la transitologie, en posant la problématique suivante: Quels sont les apports heuristiques, mais surtout les limites d'analyse et d'interprétation de la transitologie ? Afin de répondre à cette problématique, on avancera l'hypothèse selon laquelle La transition à la démocratie ne peut être appréhendée comme phénomène universel, susceptible d'obéir à des règles générales comme le voudrait la transitologie, mais plutôt un processus particulier inhérent à un contexte sociohistorique déterminé.

Pour vérifier ce qui précède, cet article s'attèlera à décrire les différentes règles, normes et étapes caractérisant les processus de démocratisation, telles que dictées par la transitologie. Afin d'évaluer les limites de cette discipline et de ses interprétations, on évoquera d'abord les conceptualisations de la démocratie à travers l'histoire, en



mettant en exergue le caractère polysémique de ce concept, avant de passer en revue quelques modèles démocratiques que les différentes civilisations humaines ont connus à travers l'histoire. On procédera ensuite à l'évaluation de l'universalisation des standards de la démocratie imposée par la transitologie, en établissant le bilan des processus importés de démocratisation. Ceci nous permettra enfin, à la lumière de ces modèles, de tirer les enseignements qui s'imposent et à élucider les nuances et les non-dits que la transitologie a longtemps véhiculés.

I- Qu' est-ce-que la transitologie?

Les études de la transition démocratique représentent une discipline qui a connu une évolution importante depuis les années 1990, en particulier après l'effondrement des régimes totalitaires et autoritaires en Amérique Latine et en Europe de l'Est. Ce champ d'étude renvoie à l'examen des processus de transition démocratique, qu'il s'agisse d'un passage d'un régime autoritaire à un régime démocratique ou de diverses extensions dans le cadre d'un régime démocratique déjà en place.

1- Naissance d'une discipline:

Vers la fin des années 70, et plus précisément à partir de 1978, l'Amérique latine entame une phase inédite de son histoire traduite par une série de mouvements politiques au niveau régional: les dictatures installées dans la période précédente vont, par un effet domino, tomber l'une après l'autre pour céder place à des régimes démocratiques. Équateur 1978, Pérou 1980, Bolivie 1982, Argentine 1983, Uruguay 1984, Brésil 1985, Chili 1989. Si chaque cas est singulier, cet ensemble de pays présente, néanmoins, des points communs d'une importance particulière. Contrairement aux instaurations démocratiques précédentes du vingtième siècle, ces dictatures tombent pacifiquement, sans recours à la violence et sans effusion de sang. Ces processus de transition politique renvoient à ceux qui se sont produits dans le Sud de l'Europe au début des années 70 avec la fin des dictatures au Portugal et en Grèce en 1974 et en Espagne en 1976.

Ce phénomène considéré comme inédit a attiré l'attention des politologues qui se sont mis à s'intéresser à son analyse. C'est d'ailleurs à la fin des années 70, qu'un groupe d'universitaires et de chercheurs européens et américains du Nord et du Sud va élaborer une

grande étude ayant pour objet ces changements de régime d'une nature nouvelle. Guillermo O'Donnell, Philippe Schmitter et Laurence Whitehead ont mené à terme un grand programme comparatiste Europe du Sud/Amérique latine qui a donné naissance à la publication en 1986 de l'ouvrage de référence sur les « transitions de l'autoritarisme à la démocratie »: *Transition from Authoritarian Rule*. C'est de cette étude qu'émergera le concept de « transition à la démocratie » défini comme l'ensemble des processus qui conduisent le passage pacifique d'une dictature à un régime démocratique à travers l'instauration d'élections libres.⁽¹⁾ Leur réflexion a eu pour objectif essentiel de construire un cadre théorique capable de comprendre les dynamiques de rupture au sein des monarchies héréditaires, des juntes militaires ou des dictatures se revendiquant du communisme.⁽²⁾ Leur théorie des phases turbulentes s'applique aux régimes en cours de dissolution, et qui ne sont soumis à aucune règle particulière pendant ces périodes de troubles. La transition est ce moment de chevauchement entre un régime autoritaire bien établi et un « uncertain something else », dont ils espèrent qu'il soit le plus démocratique possible,⁽³⁾ mais qui reste hypothétique et soumis à toutes les incertitudes.

De ces recherches est née une sous-discipline de la science politique: la transitologie dont l'objet principal est « l'étude des transitions de régimes autoritaires vers des régimes censés être démocratiques ». S'appuyant à ses débuts sur l'examen des préconditions nécessaires au passage vers la démocratie, qu'il s'agisse de préconditions d'ordre économique ou bien culturel, la transitologie a progressivement évolué vers la conceptualisation de schémas d'effondrement et de construction des régimes politiques.

2- Les évolutions de la transitologie:

Même si nombre de chercheurs renvoient la genèse de la transitologie aux ouvrages de Tocqueville ou de John Stuart Mill- qui font référence aux exigences culturelles indispensables à l'enracinement du comportement démocratique - les premières théories ayant pour thème la construction de la démocratie datent, en réalité, des années 1950 et elles établissent, dans une perspective structurelle, une relation directe de cause à effet entre la consolidation démocratique et la modernisation économique. Seymour Martin Lipset considérait que plus une nation était prospère économiquement, plus



elle avait de chances de réussir l'instauration d'un gouvernement démocratique stable. Il définissait le progrès économique non seulement en termes de croissance du produit interne brut et des revenus de la population, mais également en termes de développement des organisations sociales et du niveau de scolarisation, de recul de la croissance démographique et de l'extension des classes moyennes. La théorie de Lipset considérait également que l'adoption du mode de pensée, des valeurs et des normes de « l'Occident » était un autre facteur déterminant pouvant favoriser l'instauration et la consolidation d'une démocratie stable.

Dans le même ordre d'idées, si dans son étude sur la polyarchie, Robert A. Dahl établissait une causalité entre d'une part la construction de la démocratie, et d'autre part la croissance économique et la diminution des inégalités socio-économiques, il a rajouté à ces conditions la nécessaire entrée des États en cours de mutation sous l'influence politique, économique et culturelle de l'occident.⁽⁴⁾ Plus tard, Gabriel Almond et Sydney Verba ont considéré que les comportements et les règles de jeu démocratiques étaient subordonnés à l'existence d'une culture politique participative. Ces deux théoriciens ont établi une conditionnalité entre d'une part la réussite de tout projet démocratique, et d'autre part la mobilisation de la société civile et la participation politique massive, car un processus de démocratisation, dans toute sa complexité, ne peut être mené à bien par les élites à elles seules. Cette théorie n'a pourtant pas réussi à résister à l'épreuve des faits et des expériences de terrain, qui ont démontré que la « culture civique » n'est pas forcément présente au début des processus de démocratisation, mais qu'elle prenait corps et se développait le plus souvent de manière graduelle, au fur et à mesure que les institutions démocratiques s'installent et que leur fonctionnement se consolide et se prolonge dans le temps.

Les études, considérées comme déterministes, qui ont eu pour objectif de déterminer les préconditions censées générer la démocratie, ont été abandonnées suite au constat que les préalables économiques, sociaux, ou civiques constituaient moins la cause que la conséquence de la démocratie. Le centre d'intérêt de ces recherches s'est alors déplacé vers la genèse, puis vers la consolidation de la démocratie, ces processus étant appréhendés en termes de « transition »⁽⁵⁾. La nouvelle approche adoptée se veut alors en rupture



avec les analyses jusqu'alors proposées en termes de préconditions culturelles ou économiques. Les fondateurs de l'école de la transition s'intéressent aux modalités et à la nature du changement de régime, en mettant l'accent sur les acteurs, leurs ressources et rapports de force.⁽⁶⁾

De nouvelles approches plus analytiques se font jour, mettant l'accent sur les macro-variables ayant une influence sur les processus de transition démocratique. Il s'agit des caractéristiques du régime antérieur, des modalités d'effondrement de ces régimes et du poids de leur héritage institutionnel, de la reproduction des anciennes élites ou du consensus axiologique de la nouvelle élite à l'égard des projets politiques. Plus tard, une nouvelle phase est entamée, avec la chute des régimes communistes en Europe de l'Est, qui a amené les spécialistes de la question à revisiter et à remettre en question les paradigmes de la transitologie, en tenant compte des nouveaux défis théoriques imposés par la double transition politique et économique. Le centre d'intérêt de ces études s'est alors déplacé vers la comparabilité des modes de démocratisation et des différentes formes de capitalismes. Le terme de « transition » fut remplacé par celui de « transformation », car ce dernier est considéré comme plus ouvert aux diverses possibilités d'évolution. Ainsi, l'approche finaliste de la démocratisation a été progressivement abandonnée pour laisser place à de nouvelles recherches focalisant leur attention sur les particularités locales de chaque processus de changement.⁽⁷⁾ Le domaine de la transitologie regroupe aujourd'hui quatre courants majeurs, définis en fonction de la macro-variable placée au centre de l'analyse: les modèles génétiques, les théories du poids déterminant du passé, les approches internationalistes et le modèle de la path dependence.

3-Les étapes du processus de transition démocratique:

Le processus de transition démocratique constitue une sorte d'interrègne, de période intermédiaire entre deux systèmes, qui ne se laisse pas définir par des procédures, des normes et des conduites prévisibles, mais plutôt par des conflits portant sur la nature et la forme des premières, et l'impact qu'elles auront sur les secondes.⁽⁸⁾ L'on distingue alors trois étapes différentes dans le processus de transition: la libéralisation, la démocratisation et finalement la socialisation ou la consolidation.

La première phase, la libéralisation, correspond à l'ouverture partielle d'un système autoritaire. Elle a pour objectif essentiel de

revigorer le système et non pas de céder le pouvoir. Elle continue donc de s'inscrire dans la logique du registre autoritaire. La démocratisation désigne, pour sa part, l'abandon d'un mode de gouvernement autoritaire au profit d'un régime libéral se basant sur le consentement des gouvernés.⁽⁹⁾ La libéralisation peut donc déboucher sur un processus de démocratisation (deuxième phase) - moment inaugural de rupture avec l'ancien régime - ou bien sur une réapparition des tendances autoritaristes.⁽¹⁰⁾ Quant à la troisième phase, la consolidation, elle fut conçue comme un processus qui se situe dans le temps long, qui se base sur l'adoption des normes et mécanismes démocratiques, et qui aboutit lorsque la plupart des conflits sociaux sont réglés par l'intermédiaire d'institutions démocratiques.

Cependant, l'on peut avancer que cette définition de la transition en trois phases pose problème à plusieurs niveaux: D'abord, la définition proposée par la plupart des transitologues au concept de démocratie consolidée émane d'une approche minimaliste et réductrice de la démocratie, qui reprend les conditions évoquées par Lipset qui, au début du deuxième chapitre de son ouvrage *L'Homme et la Politique*, définissait la démocratie comme « un système politique qui, à l'intérieur d'un complexe social, permet le renouvellement légal du personnel dirigeant, et comme un mécanisme social qui permet à une très grande partie de la population d'exercer une influence sur les décisions importantes en choisissant les responsables».⁽¹¹⁾ Dans le premier chapitre de son dernier livre, *The Democratic Century*, il marquait sa préférence pour une définition minimale de la démocratie: « un arrangement institutionnel d'après lequel tous les individus adultes ont le pouvoir de voter, à travers des élections concurrentielles, libres et loyales, pour choisir le chef de l'exécutif et les membres du parlement».⁽¹²⁾ Lipset s'est rangé aux côtés de ceux qui adoptaient une définition minimaliste de la démocratie, notamment Joseph Schumpeter et plus tard Robert Dahl, contre ceux qui en présentaient une définition maximaliste. Or, l'expérience du terrain a encore une fois démontré que pour bon nombre de processus de démocratisation, ces conditions minimalistes, même réunies, n'ont pas réussi à empêcher, dans beaucoup de pays expérimentant des processus de démocratisation, le retour vers des régimes autoritaristes.

Le deuxième problème que pose la définition de la transition



démocratique en trois phases est que le terme de «transition démocratique» présuppose un cheminement vers la démocratie, qui devient un but à atteindre. Dans cette optique, les sociétés en voie de transition ont souvent été analysées en termes de «ce qu'elles devraient devenir», et la transitologie a de ce fait acquis un caractère téléologique, énonçant, voire imposant les prescriptions à suivre et les instructions à appliquer. La transitologie a en effet souvent présenté des modèles globalisants devant être appliqués à tout contexte, sans la moindre prise en compte des particularités locales.⁽¹³⁾ L'image de trajectoires ou de chemins historiques typiques handicape lourdement la transitologie qui a adopté une sorte de voie idéale-one best way-. Les chances de l'instauration durable de la démocratie dans une société donnée seront évaluées, sous cette perspective, en tenant compte des écarts observables par rapport à cette voie considérée comme idéale⁽¹⁴⁾, et en jugeant la conformité des progrès réalisés aux normes dictées.

II- Les conceptualisations de la démocratie à travers l'histoire:

L'histoire nous enseigne que les traditions démocratiques sont enracinées dans les valeurs et les pratiques de bon nombre de peuples, de l'antiquité aux temps modernes. Ceci contredit la thèse qui prétend que la démocratie est une tradition purement occidentale, et que ses valeurs doivent être inculquées et appliquées à toutes les sociétés du monde. L'universalisation du concept de démocratie lui a conféré un caractère idéologique, et lui a attribué la légitimité politique nécessaire à la promotion du projet démocratique occidental devenu modèle de référence.

1-La démocratie: Un concept polysémique:

Étymologiquement, la démocratie est issue du terme grec *demos*-*kratos* qui désigne le gouvernement de tous, c'est-à-dire la souveraineté collective, par opposition au gouvernement de quelques-uns (aristocratie) et au gouvernement d'un seul (monocratie). Même si la définition étymologique n'est pas toujours précise et ne peut rester forcément durablement pertinente, l'on ne peut tout de même que constater que l'usage politique et juridique du terme ne s'est, en réalité, jamais écarté de ce sens premier: la démocratie c'est le pouvoir du peuple. Les théoriciens et penseurs anciens considéraient que la démocratie supposait l'exercice direct du pouvoir par les citoyens, tenus à prendre eux-mêmes les décisions politiques, tandis que le



gouvernement représentatif s'opposait à cette démocratie. La démarche consistant à concevoir le gouvernement représentatif comme clairement opposé à la démocratie, ne disparaîtra progressivement qu'au vingtième siècle avec la généralisation du suffrage universel et l'apparition des partis de masse. La représentation va alors être intégrée dans la démocratie, et deviendra une de ses formes au lieu de lui être opposée, sur la base d'une distinction devenue classique entre la démocratie directe et la démocratie représentative.⁽¹⁵⁾

De nombreux chercheurs et penseurs se sont attelés à définir le concept de démocratie. On pourrait évoquer l'exemple du philosophe néokantien américain John Rawls (1921-2002) qui considérait que "le concept fondamental d'une démocratie est le concept du débat en soi, [et que] lorsque les citoyens débattent, ils échangent leurs opinions et discutent de leurs propres idées sur les principales questions d'ordre public et politique". L'économiste indien Amartya Sen, Prix Nobel 1998 pour ses travaux sur le développement établira pour sa part que "la démocratie est l'exercice de la raison publique" et qu'elle ne se réduit pas au processus électoral, l'essentiel étant la garantie de la libre discussion, l'existence du pluralisme et la protection des libertés individuelles. On admettra alors avec Sen qu'ainsi définie de façon extensive, la démocratie n'est pas une invention exclusivement occidentale, et qu'on peut aisément en puiser des exemples dans l'histoire des peuples asiatiques et africains.⁽¹⁶⁾

L'objectif ici n'est pas d'étaler l'abondante littérature dédiée au concept de démocratie, mais plutôt d'évoquer les conceptualisations différentes de la démocratie qui ont émergé de cultures distinctes, produisant des formes aussi bien originelles qu'originales de démocratie, loin des modèles normatifs à tendance universaliste.

2-Les modèles de démocratie dans les civilisations humaines:

Commençons par évoquer la civilisation islamique et l'exemple de la *shûrâ*, ou principe de délibération collective, mentionné aussi bien dans le Coran que dans la pratique du Prophète et de ses Compagnons. Dans le contexte moderne, la *shûrâ* est considérée comme étant le terme islamique de ce que nos contemporains appellent démocratie.⁽¹⁷⁾

On pourrait également évoquer de multiples exemples de civilisations africaines qui ont vu émerger l'idée de légitimité

démocratique au sein de systèmes politiques africains anciens. En effet, avant l'importation des procédures occidentales de participation, et plus particulièrement du vote, il n'était pas rare de rencontrer des formules de contrôle du pouvoir ou de prise de décision collective. Des collèges électoraux pouvaient procéder à la nomination d'un chef ou d'un roi. Plus encore, des formes de souveraineté populaire pouvaient se rencontrer et étaient ancrées dans l'imaginaire populaire.⁽¹⁸⁾ Nelson Mandela lui-même exprimait l'idéal de la tradition précoloniale dans les termes suivants: «Alors notre peuple vivait en paix, sous le gouvernement démocratique de ses rois [...]. Alors le pays était à nous, en notre nom et notre droit [...]. Tous les hommes étaient libres et égaux et c'était là le fondement du gouvernement. Le Conseil [des Anciens] était si totalement démocratique que tous les membres de la tribu pouvaient participer à ses délibérations. Chef et sujet, guerrier et guérisseur, tous prenaient part et s'efforçaient d'influencer les décisions».⁽¹⁹⁾

Les sociétés maghrébines anciennes ont-elles aussi connu des modèles ancestraux de structures de gouvernance des affaires publiques, de prise de parole et de délibérations participatives au sein des tribus. La djemaâ, ou tajmaât est 'une mini-agora, rassemblant les acteurs et les structures de gouvernance des affaires publiques, selon un modèle ancestral de prise de parole et de délibérations participatives au sein des tribus amazighes. Le fonctionnement de cette tajmaât kabyle - à la fois autorité politique, sociale, économique et judiciaire - a de tout temps incarné les idéaux de la démocratie, de l'égalité et de la liberté. Décrivant des «*villages farouchement indépendants*», Albert Camus verra dans le droit coutumier les régissant, une «Constitution... l'une des plus démocratiques qui soit»⁽²⁰⁾.

Il en est de même pour l'Extrême Orient, où l'on pourrait évoquer l'exemple de la Chine, où la plupart des intellectuels inspirés du confucianisme n'envisagent pas la démocratie comme l'exercice souverain et direct du pouvoir politique par le peuple, mais la conçoivent comme étant un ensemble de libertés civiles concédées au peuple par le biais d'une élite méritocratique dont le niveau d'éducation, de respectabilité et de sérieux garantirait le fonctionnement optimal d'une démocratie représentative, mais issue des spécificités culturelles de la nation.⁽²¹⁾ La tradition bouddhiste,



pour sa part, insiste sur la délibération collective et sur le pluralisme mis en avant par les nombreux conseils bouddhistes qui portent une attention particulière à la diffusion de l'information, considérée comme une caractéristique essentielle de la nation indienne.

Il s'avère, de ce qui précède, que les pratiques démocratiques - les procédures de prise de décision égalitaires - ont existé et existent à peu près partout dans le monde, elles ne sont spécifiques à aucune civilisation, culture ou tradition déterminée. Elles tendent à apparaître en tout lieu où la vie sociale se déroule en dehors des structures de domination systématique.⁽²²⁾ Réduire la conceptualisation de la démocratie au seul modèle occidental reviendrait à renier les traditions et pratiques ancrées dans l'histoire de peuples entiers qui ont conçu, expérimenté et réussi leurs propres modèles démocratiques. Faire abstraction de cette réalité constituerait une déformation délibérée de l'histoire de la démocratie, de ses formes et de son évolution à travers les différentes civilisations que le monde a connues.

III- Evaluation de l'universalisation des standards de la démocratie:

La transitologie est fortement marquée par le contexte politique très structurant des années 1980-1990 dans lequel la démocratisation est tout à la fois un objectif politique universel, une valeur morale et un cadre théorique central.⁽²³⁾ La conviction que la démocratie libérale est une forme politique destinée à s'étendre ou qu'il existe un désir universel d'adopter le modèle occidental de la démocratie a été fortement ancrée des années 80 aux années 2000, avec l'idée qu'il suffisait de renverser un régime autoritaire pour qu'une démocratie se mette en place⁽²⁴⁾, voire même envahir un pays pour le libérer et le démocratiser comme ce fut le cas en Irak en 2003.

1-Quel a été le bilan des processus de transition importés?

Il est à noter que dès le début des années 1980, l'Amérique centrale apparaissait comme un exemple inédit de « promotion de la démocratie » par des acteurs externes, alors même que le contexte international était tenu pour négligeable dans les analyses des transitions démocratiques qui se déroulaient alors en Europe du Sud ou en Amérique du Sud. Dans le cas de l'Amérique centrale, les évolutions institutionnelles ont été dictées par un acteur international: Les Etats Unis d'Amérique qui sont arrivés à imposer un modèle de référence et délimiter les contours du cadre à adopter en matière de

norme démocratique. Les étapes traversées depuis lors sur le plan des consultations électorales ont révélé les difficultés à aller au-delà de simples aménagements institutionnels, ce qui a mis à nu les limites d'une approche de démocratisation imposée par un acteur externe. L'aggravation de la vulnérabilité des structures économiques et sociales de ces pays dans le contexte de la mondialisation remet en question la pertinence de ces approches de démocratisation qui se sont révélées incapables d'explorer leurs propres limites et de dépasser leurs propres contradictions.⁽²⁵⁾ En effet, l'euphorie qui a accompagné la période consensuelle des transitions démocratiques à travers le monde dans les années 80-90 a graduellement cédé la place au ressentiment et au désenchantement. Les jeunes démocraties n'arrivaient pas à réduire les inégalités sociales, elles les ont même pour certains cas aggravées. Le Consensus de Washington lancé en 1990 a nourri les critiques à l'égard d'une démocratie politique qui allait souvent de pair avec des politiques économiques ultralibérales inégalitaires et à terme destructrices de croissance.⁽²⁶⁾ Les modèles de démocratie transplantés ou imposés se sont souvent révélés inadaptés, et n'ont, pour beaucoup d'entre eux, provoqué que le chaos. A l'inverse, certains régimes dits autoritaires ont réussi le défi du développement économique mettant en place des politiques publiques efficaces de redistribution, de réduction de la pauvreté et de hausse globale du niveau de vie. Le cas de la Chine ne peut qu'être édifiant à cet égard, mais aussi celui de la Russie des années 2000, de nombreux pays d'Asie centrale et nombre de pays émergents. L'irruption d'une Chine futuriste, capitaliste, prospère mais non moins autoritaire au goût des occidentaux est venue bouleverser les croyances sur lesquelles l'Occident s'était défini, et a finalement posé un problème conceptuel majeur. L'économiste Milton Friedman a fini par reconnaître dans les années 1990: «il est possible de combiner un système économique d'économie de marché avec un système politique dictatorial». Il est tout autant possible, s'avère-t-il également, de concilier système politique fermé et rationalité. Un système politique n'adoptant pas le modèle occidental de la démocratie est finalement, comme le montre l'exemple chinois, parfaitement compatible avec le développement, la prospérité des citoyens, l'ouverture économique, la promotion de la dignité humaine, de la justice sociale et du pacifisme international.⁽²⁷⁾ Les Chinois considèrent que l'objectif ultime de la



démocratie n'est rien d'autre que promouvoir le bien-être du peuple et le développement du pays. Ils considèrent que la Chine l'a bien démontré par une victoire stratégique dans la lutte contre la Covid-19 sur son sol, par l'éradication complète et historique du phénomène de la pauvreté absolue avec plus de 800 millions de personnes sorties de la pauvreté, par la construction d'une société de moyenne aisance, et par le fait que le revenu et le niveau de vie des Chinois ne cessent d'être améliorés.⁽²⁸⁾ Les résultats d'un sondage mené par l'Ash Center de la Harvard Kennedy School, qui scrute méticuleusement l'opinion publique chinoise depuis 2003, ont révélé en 2020 que 93,1 % des Chinois étaient «satisfaits dans l'ensemble» de leur gouvernement. Alors que 63 % des Américains estimaient que leur gouvernement «servait seulement les intérêts d'une minorité».⁽²⁹⁾

2-Faut-il redéfinir les priorités ?

L'emprise si structurante sur le milieu académique de la transitologie dans les années 1990 est aujourd'hui remise en question. De fait, trente ans plus tard, outre que les transitions sont loin d'avoir toutes conduit à la démocratie, les préoccupations et priorités ont radicalement changé. La question de la réalité démocratique d'un régime se pose avec moins d'acuité que celle de la stabilité d'États fragilisés par des expériences vouées à l'échec.⁽³⁰⁾ En réalité, la façon dont l'État mène les politiques publiques et prend en charge ses fonctions sociales, notamment la redistribution des ressources dans un souci de justice sociale, ne dépend pas nécessairement de la nature politique du régime. L'enjeu est d'aller au-delà des normes conventionnelles et des labels qui se veulent universalistes. Il faudrait mettre en exergue les mécanismes qui nouent la relation entre les gouvernants et les gouvernés sans en préjuger la nature. La pertinence de l'analyse réside dans l'appréhension de l'articulation entre État et société d'une part, entre pouvoir politique et réseaux économiques d'autre part.⁽³¹⁾ Privilégier la sécurité et la stabilité politique de l'État et la prospérité de ses citoyens aux concepts de démocratie formelle reviendrait à opérer un changement de paradigme et un bouleversement de perspective: ne plus rechercher la démocratie selon les standards de l'occident à tout prix, mais s'attacher plutôt à l'étude des mécanismes du pouvoir et de sa légitimité, aux modalités complexes et multiples de la régulation politique et de l'articulation de l'État à la société et à l'économie.⁽³²⁾ L'enjeu majeur n'est pas de

trouver la voie idéale pour construire une démocratie de type occidental, mais d'identifier, à partir des ressources institutionnelles existantes, et des richesses puisées dans les cultures locales, les types de régimes qui peuvent émerger. La transition à la démocratie ne doit pas être appréhendée comme phénomène universel, susceptible d'obéir à des règles générales, mais plutôt un processus particulier inhérent à un contexte sociohistorique déterminé. L'héritage du passé ne devrait pas être forcément vu comme un obstacle, mais plutôt comme «une ressource» pour la construction de systèmes nouveaux.⁽³³⁾ En éclairant le présent à la lumière des avancées accumulées à travers les temps passés, afin de mieux saisir les possibilités qui s'offrent à l'avenir, en intégrant une vision anthropologique du vivre ensemble entre cultures différentes, en utilisant les multiples facettes sensibles et rationnelles de l'approche civilisationnelle, il est possible de construire un nouveau cadre d'intelligibilité permettant de mieux saisir les évolutions contradictoires de nos démocraties pluriculturelles.⁽³⁴⁾

Adopter une telle approche reviendrait notamment à examiner les transitions politiques au cas par cas, à adapter les modèles d'analyse aux rigueurs heuristiques de chaque situation et, surtout, à reconnaître enfin qu'il n'y a pas de voie «meilleure» ou de voie «dysfonctionnelle», mais seulement des points de départ différents qui aboutissent forcément à des résultats différents.⁽³⁵⁾ L'évolution du rapport à la démocratie doit être comprise de manière dynamique en tenant compte, d'une part, d'une variété de modèles et non pas d'un modèle unique et, d'autre part, du travail d'adaptation et de transformation effectué par les différents acteurs.⁽³⁶⁾ La réussite de toute transition résulte de l'adaptation des moyens choisis au contexte propre à chaque situation et à l'unicité du terrain. C'est certainement en ce sens que Georgina Sánchez López affirme, en parlant des démocraties d'Amérique latine, que **«face à des évolutions aussi rapides qu'incertaines, des légitimités à construire, la démocratie reste à inventer avant de la perfectionner.»** Il n'existerait donc pas de recette magique, mais d'avantage **une nécessité de gérer de manière satisfaisante et habile un ensemble de problèmes théoriques et pratiques** inhérents à la réalité qui est propre à chaque histoire et donc à chaque pays.⁽³⁷⁾

Les expériences de construction démocratique ne peuvent être

calquées sur des modèles imposés par les institutions occidentales, en ignorant les spécificités historiques et les représentations sociales et politiques exprimées par des peuples de cultures différentes.⁽³⁸⁾ Avoir pour objectif de généraliser une réalité singulière qui est celle de la démocratie libérale occidentale, ne peut qu'être qualifié de démarche abusive. La valeur du modèle occidental dépend de considérations historiques qu'il semble difficile d'appliquer à d'autres contextes sans réserve.⁽³⁹⁾ La démocratie devrait se concevoir en conciliation avec les valeurs culturelles et religieuses des peuples, et gagnerait à être adaptée au contexte spécifique de chaque processus de transition.

Conclusion:

L'idée de démocratie défendue par différentes parties de par le monde est liée aux principes de dignité, d'égalité de droits, de justice sociale, de liberté, de paix qui sont des valeurs communes à toute l'humanité. Ces valeurs sont partagées et elles sont exprimées par un langage commun: le langage démocratique qui appartient à l'histoire universelle. En fait, la démocratie est le nom que l'on peut donner à toute expérience qui porte en elle un désir d'émancipation, mais elle ne se confond pas forcément, pour autant, avec ce modèle occidental qui n'est en réalité qu'une et pas unique expression, historiquement déterminée, de ce désir.

L'enjeu majeur n'est donc pas de trouver la voie idéale pour construire une démocratie de type occidental, mais d'identifier, à partir des ressources institutionnelles existantes, et des richesses puisées dans les cultures locales, les types de régimes qui peuvent émerger. La transition à la démocratie ne doit pas être appréhendée comme phénomène universel, susceptible d'obéir à des règles générales, mais plutôt un processus particulier inhérent à un contexte sociohistorique déterminé. L'héritage du passé ne devrait pas être forcément vu comme un obstacle, mais plutôt comme «une ressource» pour la construction de systèmes nouveaux.

En éclairant le présent à la lumière des avancées accumulées à travers les temps passés, afin de mieux saisir les possibilités qui s'offrent à l'avenir, en intégrant une vision anthropologique du vivre ensemble entre cultures différentes, en utilisant les multiples facettes sensibles et rationnelles de l'approche civilisationnelle, il est possible de construire un nouveau cadre d'intelligibilité permettant de mieux saisir les évolutions contradictoires de nos démocraties

pluriculturelles.

Adopter une telle approche reviendrait notamment à examiner les transitions politiques au cas par cas, à adapter les modèles d'analyse aux rigueurs heuristiques de chaque situation et, surtout, à reconnaître enfin qu'il n'y a pas de voie «meilleure» ou de voie «dysfonctionnelle», mais seulement des points de départ différents qui aboutissent forcément à des résultats différents. Cette approche de la démocratie, quoiqu'elle puisse être perçue par certains comme rebelle, peut également se révéler salutaire, en ce qu'elle oblige à dépasser les axiomes établis et à remettre en cause des idées reçues afin de poser les questions autrement, voire poser les vraies questions jusque-là éludées.

Références:

- (1)- Renée Fregosi. Transition démocratique: traduction de l'article du dictionnaire de science politique de l'Université du Chili. 2011. fhalshs-00653654f, <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00653654/document>, page consultée le 30 décembre 2022.
- (2)- Pascal Chabot, La transitologie, L'Âge des transitions (2015), pp 127-135, p 127.
- (3)- Loc.cit
- (4)- Raluca Grosescu, Une analyse critique de la transitologie: Valeurs heuristiques, limites d'interprétation et difficultés méthodologiques, *Studia Politica: Romanian Political Science Review*, 12(3), 485- 504, p 486.
- (5)- Ibid, p 487.
- (6)- Caroline Dufy et Céline Thiriou, Les apories de la transitologie: quelques pistes de recherche à la lumière d'exemples africains et post-soviétiques, *Revue internationale de politique comparée* 2013/3 (Vol. 20), pp 19- 40, p23.
- (7)- Grosescu, op.cit, p 489.
- (8)- Nocolas Guilhot, Philippe C. Schmitter, De la transition à la consolidation: une lecture retrospective des democratization studies, *Revue Française de Science Politique*, 2000, 50/4/5, pp 615- 632, p 618.
- (9)- Aziz Enhaili, Une transition politique verrouillée, *CONFLUENCES Méditerranée- N° 31, Automne 1999*, p 60.
- (10)- Grosescu, op.cit, p 487- 488.
- (11)- Lipset S.M., *L'Homme et la Politique*, Paris, Édition du Seuil, collection Esprit, 1963, p. 57, (traduction française de *Political Man*, New York, Doubleday and Co, 1960). in Jean- Louis Thiébault, *Ipset et les conditions de la démocratie*, *Revue internationale de politique comparée* 2008/3 (Vol. 15), pp 389 - 409.
- (12)- Lipset S.M. and Lakin J.M., *The Democratic Century*, University of Oklahoma Press, 2004, p. 19, in Thiébault, op.cit.
- (13)- Grosescu, op.cit, p 488.
- (14)- Michel Dobry, Les voies incertaines de la transitologie: choix stratégiques, séquences historiques, bifurcations et processus de path dependence, *Revue*



française de science politique, pp 585- 614, p589, 590.

⁽¹⁵⁾- Anne- Marie Le Pourhiet, Définir la démocratie, Revue française de droit constitutionnel 2011/3 (n° 87), pp 453 - 464, p 454, 455, 456.

⁽¹⁶⁾- Léon Saur, Démocratie en Afrique subsaharienne: dépasser les certitudes occidentales, HAL Open science, 2015, p 10.

⁽¹⁷⁾- Ahmad Al- Raysuni, Islam et démocratie: Les fondements, Fondation pour l'innovation politique, mars 2015, <https://www.fondapol.org/etude/ahmad-al-raysuni-islam-et-democratie-les-fondements-neuvieme-note-de-notre-serie-valeurs-dislam/>, page consultée le 15 mai 2023. AL- RAYSNI

⁽¹⁸⁾- Patrick Quantin, La démocratie en Afrique à la recherche d'un modèle, Pouvoirs 2009/2 (n° 129), pp 65-76, p 67, 68.

⁽¹⁹⁾- Nelson Mandela cité par George Ayittey, in «La démocratie en Afrique précoloniale», Afrique 2000, n° 2, juillet 1990, p. 39.in Quantin, op.cit, p 68.

⁽²⁰⁾- <https://www.elwatan.com/pages-hebdo/magazine/tajmaat-un-modele-ancestral-de-democratie-exclusivement-masculin-07-02-2019>, page consultée le 15 janvier 2023.

⁽²¹⁾- Jean- Louis Rocca, «En Chine, la démocratie, quand le peuple sera mur», Le Monde Diplomatique, Mars 2017, pp 27- 28, p 28.

⁽²²⁾- David GRAEBER, «La démocratie des interstices. Que reste- t- il de l'idéal démocratique ?», Revue du MAUSS, 2005/2 (n° 26), pp 41- 89, p44.

⁽²³⁾- Dufy et Thiriot, op.cit, p 22.

⁽²⁴⁾- Florent Guénard, on n'exporte pas la démocratie comme on exporte du Coca- Cola, Libération, <https://www.liberation.fr/debats/2016/10/04/florent-guenard-on-n-exporte-pas-la-democratie-comme-on-exporte-du-coca-cola-1519615>, page consultée le 15 décembre 2022.

⁽²⁵⁾- David Galibary, La démocratie prescrite par les autres: l'Amérique centrale ou les élections à tout prix, Critique internationale, 3/n° 24, 2004, pp125-137, p 125, 126.

⁽²⁶⁾- Fregosi, op.cit

⁽²⁷⁾- Eugénie Merieau, La dictature, une antithèse de la démocratie ?20 idées reçues sur les régimes autoritaires, Paris: Editions Cavalier bleu, collection idées reçues, 2019, p 222, 223.

⁽²⁸⁾- Li Jian, À qui revient la définition de la démocratie?, Beijing Information, décembre 2021, <http://french.beijingreview.com.cn/Chine/202112/t20211210-800269804.html>, page consultée le 19 janvier 2023.

⁽²⁹⁾- Yann Gwet, Une démocratie africaine à inventer ?, Jeune Afrique, 20 juin 2022, <https://www.jeuneafrique.com/1354723/politique/une-democratie-africaine-a-inventer/>, page consultée le 20 février 2023.

⁽³⁰⁾- Dufy, Thiriot, op.cit, p 22.

⁽³¹⁾- Ibid, p 32, 33.

⁽³²⁾- Ibid, p 22.

⁽³³⁾- Raluca Grosescu, Une analyse critique de la transitologie: Valeurs heuristiques, limites d'interprétation et difficultés méthodologiques, Studia Politica: Romanian Political Science Review, 12(3), pp485- 504, p500.

⁽³⁴⁾- Eric AGBESSI, Eric DACHEUX, Comprendre l'évolution des démocraties



pluriculturelles. La législation sur les droits civiques de 1964: un exemple concret de la prise du pouvoir de l'exécutif ?, *Hermès la revue*, n° 72, 2015, pp235- 242, p241.

⁽³⁵⁾- Groescu, op.cit, p 501.

⁽³⁶⁾- Quantin, op.cit, p66.

⁽³⁷⁾- Nathalie Cooren, Transition démocratique d'un pays: quelques précisions théoriques, <http://www.irenees.net/bdf-fiche-notions-177-fr.html>, page consultée le 2 Janvier 2023.

⁽³⁸⁾- Jean Zaganiaris, La démocratie au Maghreb: entre souffrance et espoir, *L'Homme & la Société*, 2004/4 (n° 154), <https://www.cairn.info/revue-l-homme-et-la-societe-2004-4-page-221.htm>, page consultée le 2 février 2023.

⁽³⁹⁾- Florent Guénard, *L'Universalisme démocratique*, Paris: Editions Le Seuil, Collection la couleur des idées, 2016, p 325.